

# SAUVEGARDE ET PROTECTION **DE LA CORNICHE NAZAIRIENNE** ET DE SON ENVIRONNEMENT

Agréée Association Locale Usagers depuis 2013

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 08 juin 2021**

## **PERSPECTIVES 2020/20201**

**Sujets qui méritent de notre part :**

### **1) Une vigilance accrue :**

- › la ZAC de Brais, son environnement et son extension ;
- › la sécurité des pôles industriels (Donges, Montoir, Saint-Nazaire) avec une vision Air, Eaux, Terre ;

### **2) Une participation régulière et active :**

- › à la CSS du CET de Cuneix ;
- › à la CSS du CET de "Keraline" à Hebignac ;
- › au Comité de pilotage de l'activité de la Florentaise (Extraction du Noir de Brière) ;
- › à la concertation sur le projet éolien du banc de Guérande ;
- › à la concertation et la mise en pratique du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)

### **3) Une surveillance continue :**

- › de l'application du Plan de Prévention des Risques Littoraux adopté ;
- › du développement des ZAD Halluard et l'Ilôt Gautier, Pont de la Matte ;
- › du développement du Front de Mer, sur les projets autour de l'usine élévatoire ;
- › de l'extension du Port et la protection de la Vasière de Méan ;
- › des permis de construire et d'aménagement, pour aider les riverains s'ils risquent de fortes nuisances ;

### **4) Une volonté permanente pour le maintien de :**

- › notre vigilance à la conservation et l'entretien d'espaces qui font la qualité environnementale de cette agglomération, sans oublier l'Estuaire qui fait la richesse de certains, sans le respecter;
- › notre participation aux Conseils de Quartiers (Front de mer et Saint-Marc) ;
- › notre participation au Conseil de Développement de la Carene, au travers de différents groupes de travail

Le Président de la SPCNE Michel CHAUSSE